#MAROC_Tata : La culture du henn

#MAROC_Tata : La culture du henn La culture du henné contribue à la réalisation du développement économique et solidaire dans la région de Foum Zguid (province de Tata), à travers la création de plus de 40.000 journées de travail chaque année. La culture du henné, qui couvre une superficie dépassant 250 hectares, avec une production annuelle de 19.000 quintaux, génère un chiffre d'affaires annuel de plus de 30 millions de dirhams, selon les données de la direction provinciale de l'agriculture (DPA). Dans le but de valoriser et d'améliorer la qualité ainsi que la production du henné, et de réhabiliter le patrimoine local, le ministère de l'agriculture et de la pêche maritime a tracé une feuille de route qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du plan Maroc vert visant la promotion de la filière du henné et la modernisation des moyens de production. Dans ce contexte, la direction provinciale de l'agriculture de Tata a apporté un soutien à plusieurs associations et coopératives en vue de créer des projets solidaires, notamment en allouant une enveloppe budgétaire dépassant 212.000 dirhams au financement de la réalisation du projet de production et de valorisation du henné au profit de l'association "Al Khanok pour le développement". De plus, l'initiative nationale pour le développement humain (INDH) a contribué à hauteur de 180.000 dirhams à l'aménagement d'une zone d'irrigation, favorisant l'adoption de méthodes modernes d'irrigation et l'extension des canaux d'irrigation sur la plupart des exploitations agricoles où le henné est cultivé dans la commune rurale Ait Ouabelli. Les associations et les coopératives

ont pu développer la filière de production du henné à travers la création d'unités de fabrication et d'emballage de produits naturels ne contenant pas de produits chimiques. La culture du henné est confrontée à plusieurs contraintes telles le recul des superficies cultivées, la concurrence des cultures alternatives (culture de la pastèque), le déficit de la main-d'oeuvre causée par l'exode rural, l'exploitation non rationnelle de la nappe phréatique, le problème de la commercialisation et l'adoption par les agriculteurs de techniques de production traditionnelles. NE---TRA. LC. Le 21/04/2014 Source web Par : medias24